



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00990

Numéro SIREN : 501 200 307

Nom ou dénomination : 3 D ORTHO

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2017 sous le numéro de dépôt 8447

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3 D ORTHO		Néant ☐
Adresse de l'entreprise		6 RUE DE LA RENAUDIERE		42400 ST CHAMOND
Numéro SIRET *		5 0 1 2 0 0 3 0 7 0 0 0 1 2		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016	5 163	5 595
	Immobilisations corporelles *	028	030	501 077	518 773
	Immobilisations financières * (1)	040	042	9 996	9 996
	Total I (5)	044	048	516 236	534 364
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		
		{ Autres * (3)	072	074	5 218
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	38 009	51 488
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	43 227	66 030
	Total général (I+II)	110	112	559 463	600 395
	PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
			1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	122	2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124	126		
	Réserve légale	126	128	200	200
	Réserves réglementées *	130	132		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	111 693	89 963
	Report à nouveau	134	136	6	6
	Résultat de l'exercice	136	138	18 155	21 730
	Provisions réglementées	140	142	91 903	99 679
	Total I	142	144	223 957	213 578
	Provisions pour risques et charges	144	146		
	Total II	146	148		
	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	158	278 647
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	166		
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	168	8 757	3 179
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	172	48 102	56 881
Produits constatés d'avance		174	176		
Total III		176	178	335 506	386 817
Total général (I + II + III)		180	182	559 463	600 395

REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	214 418
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	18 405
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL 3 D ORTHO**

Page 4

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
		13	1	1	2	2	0	1	6	13	1	1	2
		1	2	0	1	6	1	2	0	1	5	1	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *											13	360
	Production vendue												
	biens												
	services *												
	Production stockée *												
	Production immobilisée *												
	Subventions d'exploitation reçues												
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits											1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											10	277
	Variation de stock (marchandises) *												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												
	Autres charges externes * :												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	dont crédit bail :												
	- mobilier												
	- immobilier												
	Impôts, taxes et versements assimilés												
	dont taxe professionnelle												
	CFE et CVAE *												
	Rémunérations du personnel *												
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (cf. renvoi 380)												
	Dotations aux amortissements *												
	Dotations aux provisions												
	Autres charges												
	dont provisions fiscales pour implantations												
	commerciales à l'étranger *												
	dont cotisations versées aux organisations												
	syndicales et professionnelles												
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation (II)												
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
	Produits financiers (III)												
	Produits exceptionnels (IV)												
	Charges financières (V)												
	Charges exceptionnelles												
	Impôts sur les bénéfices *												
CHARGES D'EXPLOITATION	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												
	B - RÉSULTAT FISCAL												
	Report de la déduction fiscale												
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												
	Provisions non déductibles *												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												
RÉINTÉGRATIONS	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés												
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Entrepren- se nouvelles (44. sexies)												
DÉDUCTIONS	Reprise d'entre- prises en diffi- culté (44. septies)												
	Divers* ZFA (44. quaterdecies)												
	Zone franche urbaine (44. septies et octies A)												
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)												
	Investissements outre-mer												
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"												
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												
	Bénéfice col. 1												
	Déficit col. 2												
	Bénéfice col. 1												
	Déficit col. 2												

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 5

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D ORTHO

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Amortissements excédentaires (art.39-4 C.G.I.) et autres		3 057
Taxe sur les véhicules de tourisme		
Total des réintégrations diverses	330	3 057

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Sepies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D ORTHO

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	8 621	412		414		416	8 621		8 621		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	37 260	422		424		426	37 260		37 260		
	Constructions	430	693 404	432		434		436	693 404		693 404		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	35 493	472	18 405	474		476	53 898		53 898		
Immobilisations financières		480	9 996	482		484		486	9 996		9 996		
TOTAL		490	784 774	492	18 405	494		496	803 178		803 178		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	3 026	502	432	504		506	3 458				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	244 806	522	34 689	524		526	279 495				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	2 578	562	1 412	564		566	3 989				
TOTAL		570	250 410	572	36 533	574		576	286 942				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D ORTHO

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 16 046
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 755
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

5

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**
Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D ORTHO

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137
---	-----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du 024 au 160	186
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Page 9

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 0 1 2 0 0 3 0 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3 D ORTHO

ADRESSE (voie) 6 RUE DE LA RENAUDIÈRE

CODE POSTAL 42400

VILLE

ST CHAMOND

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUILHOL Prénom(s) OLIVIER

Nom marital % de détention 60.00 Nb de parts ou actions 60

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 15 Voie DOMAINE DES PROVENDES

Code postal 42420 Commune LORETTE Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique D'ANNA Prénom(s) ISABELLE

Nom marital BOUILHOL % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 15 Voie DOMAINE DES PROVENDES

Code postal 42420 Commune LORETTE Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

QUADRANTUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017
Page 10

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

5 0 1 2 0 0 3 0 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 3 D ORTHO

ADRESSE (voie)

6 RUE DE LA RENAUDIERE

CODE POSTAL

42400

VILLE

ST CHAMOND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL 3 D ORTHO
6 RUE DE LA RENAUDIERE

42400 ST CHAMOND

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

SARL BAILLY EXPERTISE COMPTABLE
72 RUE JEAN JAURES

42800 RIVE DE GIER
04 77 75 02 34

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	8 621		
Terrains	37 260		
Constructions sur sol propre	424 194		
Installations générales agencements aménagements des constructions	269 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 493		6 638
Immobilisations corporelles en cours	30 000		11 767
TOTAL	766 156		18 405
Autres participations	9 996		
TOTAL	9 996		
TOTAL GENERAL	784 774		18 405

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			8 621	8 621
Terrains			37 260	37 260
Constructions sur sol propre			424 194	424 194
Installations générales agencements aménagements constr.			269 210	269 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 131	12 131
Immobilisations corporelles en cours			41 767	41 767
TOTAL			784 561	784 561
Autres participations			9 996	9 996
TOTAL			9 996	9 996
TOTAL GENERAL			803 178	803 178

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	3 026	432		3 458
Constructions sur sol propre	153 525	21 219		174 744
Installations générales agencements aménagements constr.	91 281	13 470		104 751
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 578	1 412		3 989
TOTAL	247 383	36 101		283 484
TOTAL GENERAL	250 410	36 533		286 942

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	432				
Constructions sur sol propre	21 219				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	13 470				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 412				
TOTAL	36 101				
TOTAL GENERAL	36 533				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	631	631	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 791	2 791	
Débiteurs divers	1 796	1 796	
TOTAL	5 218	5 218	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	487	487		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	268 160	53 742	214 418	
Emprunts et dettes financières divers	10 000	10 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 757	8 757		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 064	2 064		
Autres impôts taxes et assimilés	198	198		
Autres dettes	45 840	45 840		
TOTAL	335 506	121 088	214 418	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 871			

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	35
Total	35

Détail des produits à recevoir

	Montant
- INT CREDITEURS 4°T16 CPTE EXC	35
Total	35

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	487
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 620
Dettes fiscales et sociales	198
Total	3 305

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
INTRERTS COURUS	486
FACT NON PARVENUE	2 620
ETAT CHARGES A PAYER	198
BANQUES/INTERETS COURUS	1
Total	3 305

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges constatées d'avance

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 68 160
Total	2 68 160

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Produits à recevoir	4
Détail des produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Détail des charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
Détail des charges constatées d'avance	6
Détail des produits constatés d'avance	6
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

3D ORTHO

SARL au capital de 2.000 €

Siège social : 6 rue de la Renaudière 42400 SAINT CHAMOND

501 200 307 RCS SAINT ETIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

EXTRAIT DES DECISIONS DE

L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2017 de l'exercice clos le 31.12.2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31/12/2016 qui s'élève à 18.155 € de la façon suivante :

- Virement au compte AUTRES RESERVES.....18.155 €

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Fait à Saint Etienne, le 30/06/2017

Certifié conforme par l'associé unique
Olivier BOUQUOL

